

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3587

Dénominations de voies nouvelles : Grand Projet de Ville Duchère à Lyon 9e

Direction Déplacements Urbains

**Rapporteur** : M. SECHERESSE Jean-Yves

## SEANCE DU 29 JANVIER 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 FEVRIER 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 22 JANVIER 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 FEVRIER 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 7 FEVRIER 2018

**PRESIDENT** : M. KEPENEKIAN Georges

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. BLACHE (pouvoir à M. DAVID), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme BERRA (pouvoir à M. GUILLAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme BALAS), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** : Mme MADELEINE

2018/3587 - DENOMINATIONS DE VOIES NOUVELLES : GRAND PROJET DE VILLE  
DUCHERE A LYON 9E (DIRECTION DÉPLACEMENTS URBAINS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 janvier 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Grand Projet de Ville de la Duchère, projet global qui s'inscrit dans un cadre partenarial (Ville de Lyon, Métropole de Lyon, Département, Région, Etat, bailleurs sociaux) déployé depuis 2003, s'est poursuivi jusqu'à aujourd'hui.

Dans ce cadre, plusieurs aménagements ont été réalisés et trois nouvelles voies publiques ont notamment vu le jour. Il convient donc de les dénommer.

Le Conseil de quartier de la Duchère a été officiellement mandaté par la Mairie du 9<sup>e</sup> pour mener une concertation auprès des habitants du quartier afin de recueillir un grand nombre de propositions de noms pour ces nouvelles rues. Après débats, une liste de noms a été proposée à la Mairie d'arrondissement qui a formulé un choix et une répartition par voie.

Sur proposition de M. le Maire du 9<sup>e</sup> arrondissement, en concertation avec le Conseil de quartier de la Duchère et les équipes du Grand Projet de Ville de la Duchère, je vous propose de dénommer ces voies nouvelles comme suit :

- « **Rue Hélène Berthaud** » : voie nouvelle entre la rue Denise Joussot et la rue Albert Jacquard, au Sud de la rue Françoise Giroud.

Hélène Berthaud (1923-2014) : Résistante.

Aînée d'une fratrie de 18 enfants, Hélène Berthaud entre en Résistance en 1941, à l'âge de 18 ans.

Elle devient agent de liaison dès 1942, mais sera arrêtée et envoyée à la prison de Montluc, le 3 août 1944, où elle sera torturée par Klaus Barbie. Condamnée à mort sans jamais avoir parlé, elle est libérée le 24 août 1944, échappant de peu à son exécution.

A la Libération, elle travaille à la clinique du Tonkin, puis à l'hôpital Saint-Joseph, où elle est manipulatrice en radiologie.

Régulièrement, elle témoigne auprès de groupes scolaires et de visiteurs à la prison de Montluc, partageant son histoire et celle des autres Résistants, sans jamais vouloir être trop mise en avant.

Après avoir reçu, en 1998, les insignes de Chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur et la Croix du Combattant volontaire, elle est faite officier de la Légion d'Honneur, le 18 juin 2013, un symbole pour elle qui avait répondu à l'appel du Général de Gaulle.

- « **rue Roger Fenech** » : voie nouvelle entre la rue Denise Joussot et la rue Albert Jacquard, au Sud de la future rue Hélène Berthaud.

Roger Fenech (1923-2010) : Maire du 9<sup>e</sup> arrondissement, Député du Rhône.

Roger Fenech est né en Tunisie, y a fait ses études, puis a commencé une carrière d'inspecteur central des Impôts.

Il rentre en France en 1957, et c'est ainsi qu'il est à l'origine de la création de l'ANFANOMA, Association Nationale des Français d'Afrique du Nord, d'Outre-Mer et de leurs Amis, ainsi que de la Fédération Nationale des Rapatriés.

Tout au long de sa vie, il a œuvré pour aider les rapatriés à reconstruire leur vie en France.

Il s'est également engagé en politique, a tout d'abord été Conseiller municipal auprès des maires Louis Pradel, Francisque Collomb et Michel Noir.

Il est élu Maire du 9<sup>e</sup> arrondissement, poste qu'il occupera de 1983 à 1989.

Dans le même temps, il est Vice-président de la région Rhône-Alpes et Député de la 2<sup>e</sup> circonscription du Rhône.

Roger Fenech a été une figure de la vie politique lyonnaise, jusqu'à son décès, en 2010.

- « **rue Jacqueline Descout** » : voie nouvelle entre la rue Denise Jousset et la rue Albert Jacquard, au Sud de la future rue Roger Fenech.

Jacqueline Descout (1916-1987) : Militante associative.

Jacqueline Descout est née au Caire d'une famille libanaise, elle s'y marie avec Armand Descout avant que la Seconde guerre mondiale ne les sépare, celui-ci étant fait prisonnier.

Durant cette période, Jacqueline Descout s'implique dans la Résistance en facilitant le passage en zone libre de prisonniers évadés.

A la Libération, Armand Descout devient ingénieur-conseil pour l'organisation rationnelle des entreprises au Maroc et en Algérie. Le couple fréquente la Fraternité séculière d'Alger et tente de participer à des négociations au début de la Guerre d'Algérie.

Celles-ci ayant échoué, ils rentrent en France en 1956.

Ils rencontrent le père De Galard, curé de Saint-Pothin et mènent alors des actions en faveur des plus déshérités. Ils s'installent à la Duchère après qu'Armand Descout se soit engagé auprès du père Leuret, fondateur d'Economie et Humanisme, pour des missions techniques dans le Tiers Monde.

Jacqueline Descout est à l'origine de la création du « Bulletin de la Duchère » qui donne la parole aux habitants du quartier. Elle est également très active au sein du centre social, cœur de la vie du quartier.

Après la mort de son mari, elle continue ses actions de soutien en créant notamment « le petit Duduche », restaurant de quartier qui permettra de donner du travail à quelques chômeurs et d’animer le quartier.

Elle décède en 1987, après plusieurs mois d’hospitalisation durant lesquels elle fut veillée par de nombreux amis.

Vu l'avis du Conseil du 9<sup>e</sup> arrondissement ;

Où l'avis de la commission urbanisme - logement - cadre de vie - environnement - politique de la ville - déplacements - sécurité - voirie ;

### **DELIBERE**

1. La voie nouvelle entre la rue Denise Jousot et la rue Albert Jacquard, au Sud de la rue Françoise Giroud, est dénommée « Rue Hélène Berthaud ».

2. La voie nouvelle entre la rue Denise Jousot et la rue Albert Jacquard, au Sud de la future rue Hélène Berthaud, est dénommée « Rue Roger Fenech ».

3. La voie nouvelle entre la rue Denise Jousot et la rue Albert Jacquard, au Sud de la future rue Roger Fenech, est dénommée « Rue Jacqueline Descout ».

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l’Adjoint délégué,

Jean-Yves SECHERESSE